



Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Clax Plus G 33C1

Révision: 2021-05-02

Version: 04.2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Clax Plus G 33C1

UFI: CSR0-Y0S0-E00Y-WXVN

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit:

Lessive.

Uniquement pour usage professionnel.

Utilisations déconseillées:

Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés.

SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs:

AISE_SWED_PW_1_1

AISE_SWED_PW_8a_2

AISE_SWED_PW_4_1

AISE_SWED_PW_19_1

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées

Diversey Belgique

Haachtsesteenweg 672, 1910 Kampenhout, Belgique, Tel: 016-617777

E-mail: msds.jd-BE@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)

Centre Antipoisons Belgique: Tel: 070-245245

Centre Antipoisons Luxembourg: Tel: (+353) 8002 5500

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2 (H319)

2.2 Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
cumènesulfonate de sodium	239-854-6	-	01-2119489411-37	Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

Clax Plus G 33C1

alcool alkyl éthoxylé	[4]	69011-36-5	[4]	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318)	1-3
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	259-627-5	55406-53-6	01-2120762115-60	Acute Tox. 3 (H331) STOT RE 1 (H372) Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Acute 1 M=10 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	0.01-0.1

Les limites de concentration spécifiques

alcool alkyl éthoxylé:

• Eye Dam. 1 (H318) >= 10% > Eye Irrit. 2 (H319) >= 1%

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.

ATE, si disponible(s), sont énumérées dans la section 11.

[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16..

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau:

Laver la peau avec beaucoup d'eau tiède, à faible débit. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Maintenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.

Ingestion:

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés****Inhalation:**

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

Contact avec les yeux:

Provoque des irritations sévères.

Ingestion:

Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**Dioxyde de carbone (CO₂). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluant gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:

Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:

Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec les yeux. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Voir section 8.2, Contrôles de l'exposition / protection individuelle.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Stocker dans un récipient fermé. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Pour les conditions à éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites de l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC

Exposition humaine

DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
cumènesulfonate de sodium	-	-	-	3.8
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	7.6
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	2

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	3.8
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
cumènesulfonate de sodium	-	-	-	53.6
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	1.16	0.07	1.16	0.023

Clax Plus G 33C1

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
cumènesulfonate de sodium	-	-	-	13.2
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	-	-	-	-

Exposition de l'environnement

Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface, fraîche (mg/l)	Eau de surface, marine (mg/l)	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration (mg/l)
cumènesulfonate de sodium	0.23	0.023	2.3	100
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.001	0	0.001	0.44

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m ³)
cumènesulfonate de sodium	0.862	0.086	0.037	-
alcool alkyl éthoxylé	-	-	-	-
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.017	0.002	0.005	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.

Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.

Les conditions normales d'utilisation sont supposés s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation des pur produit:**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.**Contrôles organisationnels appropriés:** Évitez le contact direct et/ou les éclaboussures lorsque cela est possible. Former le personnel.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit non dilué :

	SWED - Description de l'exposition sectorielle des travailleurs	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Transfert et dilution manuels	AISE_SWED_PW_8a_2	PW	PROC 8a	60	ERC8a
Application automatique dans un système clos dédié	AISE_SWED_PW_1_1	PW	PROC 1	60	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

Concentration maximale recommandée (%): 0.45

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.**Contrôles organisationnels appropriés:** Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

Scénarios d'utilisation REACH envisagés pour le produit dilué :

	SWED	LCS	PROC	Durée (min)	ERC
Application manuelle	AISE_SWED_PW_19_1	PW	PROC 19	480	ERC8a
Application automatique dans un système dédié	AISE_SWED_PW_4_1	PW	PROC 4	480	ERC8a

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection du corps:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide

Couleur: Limpide , Clair , Jaune

Odeur: Produit caractéristique

Seuil olfactif: Non applicable

Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Non approprié pour la classification de ce produit
Voir les données sur la substance

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphérique (hPa)
cumènesulfonate de sodium	> 100	Méthode non fournie	
alcool alkyl éthoxylé	> 200	Méthode non fournie	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable aux liquides

Inflammabilité (liquide): Non inflammable.

Point d'éclair (°C): Non applicable.

Le produit ne contient pas de substance ayant un point éclair < 100 °C

Supporte la combustion: Non applicable.

(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité/d'explosivité (%): Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé

Température de décomposition: Non applicable.

pH: ≈ 9 pur

pH dilué: ≈ 9 (0.45 %)

Viscosité cinématique: Non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

ISO 4316

ISO 4316

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
cumènesulfonate de sodium	Soluble		
alcool alkyl éthoxylé	Soluble	Méthode non fournie	20
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.168	OECD 105 (EU A.6)	

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Voir les données sur la substance

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles		
alcool alkyl éthoxylé	Négligeable	Méthode non fournie	20-25
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	0.000045	OECD 104 (EU A.4)	25

Méthode / remarque

Densité relative: ≈ 1.10 (20 °C)

Densité de vapeur: Pas de données disponibles.

Caractéristiques des particules: Pas de données disponibles.

OECD 109 (EU A.3)

Non approprié pour la classification de ce produit

Non applicable aux liquides.

9.2 Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique**Propriétés explosives:** Non-explosif.**Propriétés comburantes:** Non comburant.**Corrosion vis à vis des métaux:** Non corrosif

Pertinence de la preuve

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles

Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:

ATE - Voie orale (mg/kg): >2000

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
cumènesulfonate de sodium	LD ₅₀	> 7000	Rat	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 300-2000	Rat	OECD 423 (EU B.1 tris)		25000
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD ₅₀	1056	Rat	OECD 401 (EU B.1)		1.3e+007

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)	ATE (mg/kg)
cumènesulfonate de sodium	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
alcool alkyl éthoxylé	LD ₅₀	> 2000	Lapin	Méthode non fournie		Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LD ₅₀	> 2000	Lapin	EPA OPP 81-2	24	Non établie

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	LC ₅₀	> 770	Rat	Méthode non fournie	4
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC ₅₀	0.763 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	4

Toxicité d'inhalation aiguë, continu

Clax Plus G 33C1

Ingrédient(s)	ATE - inhalation, poussières (mg/l)	ATE - inhalation, brouillard (mg/l)	ATE - inhalation, vapeurs (mg/l)	ATE - inhalation, gaz (mg/l)
cumènesulfonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
alcool alkyl éthoxylé	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non établie	150	Non établie	Non établie

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
cumènesulfonate de sodium	Faiblement irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
alcool alkyl éthoxylé	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Non irritant	Lapin	EPA OPP 81-5	4 heure(s)

Irritation oculaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
cumènesulfonate de sodium	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
alcool alkyl éthoxylé	Lésion sévère	Lapin	Méthode non fournie	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Lésion sévère	Lapin	EPA OPP 81-4	0.5 minute(s)

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	
alcool alkyl éthoxylé	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
cumènesulfonate de sodium	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	OECD 474 (EU B.12)
alcool alkyl éthoxylé	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Aucune preuve de mutagénicité		Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
cumènesulfonate de sodium	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
alcool alkyl éthoxylé	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés

Clax Plus G 33C1

cumènesulfonate de sodium	NOAEL	Effets tératogènes	> 3000	Rat	Pas de tests selon les lignes directrices		
alcool alkyl éthoxylé	NOAEL	Effets tératogènes	> 50	Rat	Non connu		Aucun effet important ou danger critique connus
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Toxicité pour le développement Effets tératogènes	-				Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
cumènesulfonate de sodium	NOAEL	763 - 3534		OECD 408 (EU B.26)	90	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
cumènesulfonate de sodium	NOAEL	440	Souris	Méthode non fournie	90	
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
cumènesulfonate de sodium	Dermale	NOAEL	727	Souris	Méthode non fournie	24 mois		
alcool alkyl éthoxylé	Oral(e)	NOAEL	50	Rat	Méthode non fournie	24 mois	Effets sur le poids des organes	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles
alcool alkyl éthoxylé	Non applicable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration

Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé

Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Résultats pour l'humain, si disponible:

11.2.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme

Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	LC ₅₀	> 1000	Poisson	EPA-OPPTS 850.1075	96
alcool alkyl éthoxylé	LC ₅₀	1 - 10	<i>Cyprinus carpio</i>	OECD 203 (EU C.1)	96
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	LC ₅₀	0.067	<i>Oncorhynchus mykiss</i>	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	EC ₅₀	> 1000	<i>Daphnie</i>	EPA-OPPTS 850.1010	48
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Daphnia magna</i> Straus	OCDE 202, statique	48
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	0.16	<i>Daphnia magna</i> Straus	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	E _r C ₅₀	310	Non déterminé		72
alcool alkyl éthoxylé	EC ₅₀	1 - 10	<i>Desmodesmus subspicatus</i>	OCDE 201, statique	72
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	E _r C ₅₀	0.022	<i>Desmodesmus subspicatus</i>		72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles			
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles			
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles			

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition (h)
cumènesulfonate de sodium	E _r C ₅₀	> 1000	Bactérie	OECD 209	3 heure(s)
alcool alkyl éthoxylé	EC ₁₀	> 10000	Boues activées	DIN 38412 / Part 8	17 heure(s)
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	44	Boues activées	Méthode non communiquée	3 heure(s)

Clax Plus G 33C1

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	NOEC	0.0084	<i>Pimephales promelas</i>	Méthode non communiquée	35 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	EC ₅₀	0.05	<i>Daphnia magna</i>	Méthode non communiquée	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sédiment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé		Pas de données disponibles				
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	220	<i>Eisenia fetida</i>			

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	NOEC	10	<i>Lepidium sativum</i>	OECD 208		

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

Clax Plus G 33C1

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
cumènesulfonate de sodium		Pas de données disponibles				

12.2 Persistance et dégradabilité**Dégradation abiotique**

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible:

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT ₅₀	Méthode	Evaluation
cumènesulfonate de sodium	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	100 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
alcool alkyl éthoxylé	Boues activées, aérobie	CO ₂ production	> 60 % en 28 jours(s)	OECD 301B	Facilement biodégradable
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle					Intrinsèquement biodégradable.

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulationCoefficient de partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
cumènesulfonate de sodium	-1.1	Méthode non communiquée	Faible potentiel de bioaccumulation	
alcool alkyl éthoxylé	-		Pas de bioaccumulation prévue	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	2.81		Faible potentiel de bioaccumulation	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	-			Pas de bioaccumulation prévue	
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	≥ 3.3		OECD 305	Faible potentiel de bioaccumulation	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coefficient d'adsorption Log K _{oc}	Coefficient de désorption Log K _{oc} (des)	Méthode	Type de sol/sédiments	Evaluation
cumènesulfonate de sodium	Pas de données disponibles				
alcool alkyl éthoxylé	Pas de données disponibles				Immobile dans le sol ou les sédiments
butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle	Pas de données disponibles				

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien - Effets sur l'environnement, si disponible:

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent être éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets:

20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides**Recommandation:**

Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés:

De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies Marchandises non-dangereuses

14.3 Classe(s) de danger pour le transport: Marchandises non-dangereuses

14.4 Groupe d'emballage: Marchandises non-dangereuses

14.5 Dangers pour l'environnement: Marchandises non-dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Marchandises non-dangereuses

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Marchandises non-dangereuses

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange**Règlements UE:**

- Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
- Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
- Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents
- les substances identifiées comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004

polycarboxylates, agents de surface non ioniques, agents de surface anioniques
enzymes, Iodopropynyl Butylcarbamate, Phenoxyethanol

< 5 %

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Seveso - Classification: Non classé

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MS1000546

Version: 04.2

Révision: 2021-05-02

Raison de la révision:

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 15, 16, Le format général est modifié conformément à l'Amendement 2020/878, annexe II du Règlement (CE) N° 1907/2006

Procédure de classification

La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les

Clax Plus G 33C1

Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:

- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H331 - Toxique par inhalation.
- H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- CE50 - concentration efficace, 50%
- ERC - Catégories de rejet dans l'environnement
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- CL50 - concentration létale, 50%
- LCS - Étape du cycle de vie
- DL50 - dose létale, 50%
- DSENO - Dose sans effet nocif observé
- DSEO - Dose sans effet observé
- OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- PROC - Catégories de processus
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables

Fin de la Fiche de Données de Sécurité